

NOTE Pour mise en œuvre de la protection du droit d'auteur sur les data visus du Data Journalisme Lab

- 1.** Conformément aux préconisations du juriste d'AEC, **nous appliquons la licence CC By SA sur les œuvres créées.**

Comment procéder ?

Dans un onglet de type « méthodo » inséré dans la visu ou en pied de la page qui accueillera la visu :

- afficher le **logo en PJ**, lequel reliera vers cette page : <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>.
- Insérer à côté du logo l'indication suivante :

« Réalisé par XXXX , cette visualisation de données est mise à disposition sous licence Creative Commons : Paternité – Partage des conditions initiales à l'identique ».

- 2.** Je rappelle par ailleurs qu'un onglet méthodo **doit récapituler et sourcer (intitulé, date de mise à jour et lien vers le catalogue source) l'ensemble des données réutilisées ou créées pour la réalisation de la data visu.**

Dans ce dernier cas (la base de données est une création des étudiants de l'IJBA) **la licence Étalab s'applique.** Les bases de données créées seront présentées sous l'intitulé « **Données produites** ».

Comment procéder ?

Appliquer le logo de la licence Etalab (en PJ) à côté du listing des bases de données créées, suivi de la mention : « Données mises à disposition en application de la Licence Ouverte »

Les bases de données issues des catalogues open data (donc trouvées sur le web) seront présentées sous l'intitulé « **Données réutilisées** »